

EMPLOI

Propose services pour tonte, débroussaillage ponctuel ou régulier, plantation, voyage déchèterie, peinture extérieure et nettoyage haute pression. Tél. : **07 89 98 96 25**.

VENTE

Balancelle chaise longue, neuve et toujours emballée dans son carton. Prix : 150€. L190*P100*H194cm. Tél. : **06 20 88 96 64**.
 Vélo garçon à 20€, moto Spiderman à 10€ et jouets à petits prix. Tél. : **06 20 88 96 64**.
 Peugeot 306, année 2000, léger choc sur le pare choc arrière, nombreuses pièces remplacées, factures, prix à négocier, se renseigner au **07 67 23 18 92**.
 Chaussures de danse claquettes ferrées, taille 39-40, neuves à 25€. Tél. : **06 02 29 26 01**.
 Living en 3 parties L243*148*H200 façon chêne à 200€, évier 60*120 grès couleur sable, 2 bacs 1 égouttoir à 30€. Tél. : **06 02 29 26 01**.
 Salle à manger en chêne (500€), buffet année 1930 (250€), 6 chaises (200€), 4 fauteuils bridge (200€), canapé d'angle (100€) Tél. : **06 43 14 94 36**.

Oiseaux mandarins, couple 12€. Femelles : 8€ l'unité ou 15€ les 2. Tél. : **06 67 63 62 28**.

RECHERCHE

Particulier recherche personne pour aider aux devoirs et soutien scolaire d'un jeune garçon en 6^{ème} SEGPA à Créon. Tél. : **06 75 59 06 16**.
 Local commercial : bureau avec une surface comprise entre 30 et 50m². Tél. : **06 67 61 25 79**.
 Cherche aide au jardin, samedi matin deux fois par mois. Secteur La Sauve. Tél. : **05 57 24 97 42**.

AUTRE

Vide maison le **samedi 16 juin 2018** de 9 heures à 18 heures au 685 route de la Vincente, 33670 La Sauve : meubles, bibelots, luminaires, livres enfants, etc. Tél. : **06 18 29 12 92**.
 La boîte à livres, située derrière le Bureau d'Information Touristique de Créon, est très utilisée, à la satisfaction de tous. Merci de continuer à la remplir avec des livres pour enfants et adolescents. Se renseigner au **05 56 23 34 14**.

1718
 VENDREDI
 1^{ER} JUIN 2018



FESTICIAM
 SAMEDI 9 JUIN, DE 16H À MINUIT

« Une ouverture musicale » pour lancer l'été culturel et festif à Créon !

L'établissement de formation musicale professionnelle du CIAM à Bordeaux organise chaque année un festival nommé FESTICIAM afin de réunir lors d'une représentation ses élèves et ceux issus de l'école de musique du Créonnais. Un festival de jeunes talents prometteurs ! Cette année encore, FESTICIAM s'installe à Créon le temps d'une soirée musicale.

Samedi 9 juin prochain, sur la place de la Prévôté de 16h jusqu'à minuit, profitez de 16 groupes de musiques réunis sur deux plateaux et programmés en alternance.

Animations et restauration sur place. Évènement gratuit et ouvert à tous ! En collaboration avec le club de football du Créonnais.

Renseignements au **06 23 82 83 38**.



LA FÊTE DES MÈRES
 Vendredi 1^{er} à 14h30
 Samedi 2 à 21h
 Lundi 4 à 18h
 Mardi 5 à 20h30

LA ROUTE SAUVAGE (VO)
 Vendredi 1^{er} à 18h
 Dimanche 3 à 17h30

EVERYBODY KNOWS (VO)
 Vendredi 1^{er} à 21h
 Samedi 2 à 18h
 Dimanche 3 à 20h30
 Lundi 4 à 20h30
 Mardi 5 à 17h30

LÉO ET LES EXTRA-TERRESTRES
 Samedi 2 à 16h
 Dimanche 3 à 15h30

ASSURANCE SUR LA MORT
 Lundi 4 à 14h30 (Ciné-mémoire)

LES PROCHAINES SORTIES

SOLO : A STAR WARS STORY
LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE (VO)
PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE
SENSES 1 & 2 (VO)



SALLE ART ET ESSAI
 LABEL JEUNE PUBLIC

DÉCLARATION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE CRÉON RÉUNI EN URGENCE LE LUNDI 28 MAI 2018

La commune de Créon a de nouveau connu des agissements délictueux dans la nuit du 25 au 26 mai 2018. Les vitrines de deux commerces et de locaux communaux situées sur le boulevard de Verdun ont été détruites. Durant la même nuit, un individu au guidon d'un quad a pratiqué un rodéo au centre-ville. Il récidivait la nuit suivante près de l'EHPAD. Ces faits récents s'ajoutent à beaucoup d'autres depuis de nombreux mois, créant dans la population un sentiment de désordre croissant.

Le conseil municipal de Créon déplore et condamne ces actes avec la plus grande vigueur. Il est conscient de l'exaspération de la population et lui demande de conserver son calme. Il condamne les propos qui, ici ou là, appellent les habitants à organiser eux-mêmes une auto-défense que la loi interdit. Au-delà de leurs interrogations sur l'efficacité des pouvoirs publics à canaliser les comportements déviants, les administrés peuvent apporter leur aide aux forces de sécurité en leur signalant systématiquement les infractions ou les incivilités dont ils sont témoins.

Le conseil municipal de Créon compte sur la gendarmerie pour mettre fin à ces comportements et arrêter le ou les auteurs de ces exactions. Ses résultats récents dans l'élucidation des cambriolages ou de la destruction des vitres de deux autocars scolaires sont le gage de son professionnalisme. Mais la situation actuelle à Créon nécessite de faire plus. L'assemblée délibérante demande donc avec insistance au Préfet et à la hiérarchie de la gendarmerie que les effectifs soient renforcés en permanence, en particulier le week-end, mais également que des gendarmes puissent agir en civil.

Le conseil municipal de Créon souhaite que le procureur de la République, qui a eu l'occasion d'écrire officiellement qu'il portait toute l'attention nécessaire à la situation de Créon en matière d'incivilités et de délinquance, poursuive énergiquement lorsqu'il dispose d'éléments probants.

Les élus et la population de Créon attendent donc que les pouvoirs publics traitent rapidement et efficacement une situation anormale due à des comportements délictuels. Ils demandent des renforts pour permettre à la gendarmerie de démultiplier son action afin que Créon retrouve sa tranquillité.

Délibéré à Créon le 28 mai 2018